

Le sauvetage de « Balthazar », le circaète blessé, les amoureux des beaux oiseaux et, un vent de colère.

Les rapaces sont tous protégés par les lois, mais certains ne respectent pas les lois. Ceci est l'histoire triste, mais belle d'un rapace qui a reçu un coup de fusil et a perdu l'œil gauche. Pire, il aurait pu finir noyé sans l'intervention d'Aline et Jean-Claude pêcheurs professionnels sur l'Étang et amoureux de la nature.

Ils ont sauvé cet oiseau, qui était entrain de se noyer dans les roseaux. Il faut un certain courage, pour se saisir d'un rapace blessé, ce circaète a eu de la chance de tomber sur ces pêcheurs. Ils l'ont attrapé avec une sorte d'épuisette, puis l'ont séché, réchauffé, nourri si bien qu'en 10 jours il est revenu en pleine forme. Le circaète à l'état sauvage se nourrit de reptiles uniquement. Aline et Jean-Claude l'ont nourri avec des filets de poissons, à le voir engloutir avec volupté cette nourriture, les « Darwin » de la LPO vont avoir encore du boulot !



Puis, ils nous ont contactés par l'intermédiaire d'une amie. Nous sommes allés leur rendre visite, nous avons constaté que l'oiseau avait retrouvé la forme mais que son œil était perdu. Chose surprenante, le calme et la docilité de ce circaète sauvage quand Aline ou Jean-Claude le nourrissent.



Nous avons fait venir Robert T. le correspondant de La Provence, un très bel article est paru le surlendemain dans le journal.

Nous étions tous : les enfants présents, pêcheurs, journalistes, membres de la LPO, anonymes, révoltés devant la bêtise et la méchanceté humaine. J'ai raconté cette histoire à des amis chasseurs, eux aussi étaient peïnés, ils m'ont dit qu'à cause d'individus pareils, la chasse va disparaître.

Notre ami l'oiseau, nommé « Balthazar » par ces sauveteurs, a été conduit dans les règles à la réserve ornithologique de Pont de Gau aux Saintes-Maries-de-la-Mer, où il est soigné.

Pourra-t-il être relâché, ceci est une autre histoire ? <http://www.parcornithologique.com/>



Pour information : un autre circaète à Berre qui s'était cassé une aile en heurtant une ligne électrique en faisant un vol en piquet, en avril 2010, a été opéré (broche) et soigné avec succès à Pont de Gau. Il sera relâché en avril 2011.